

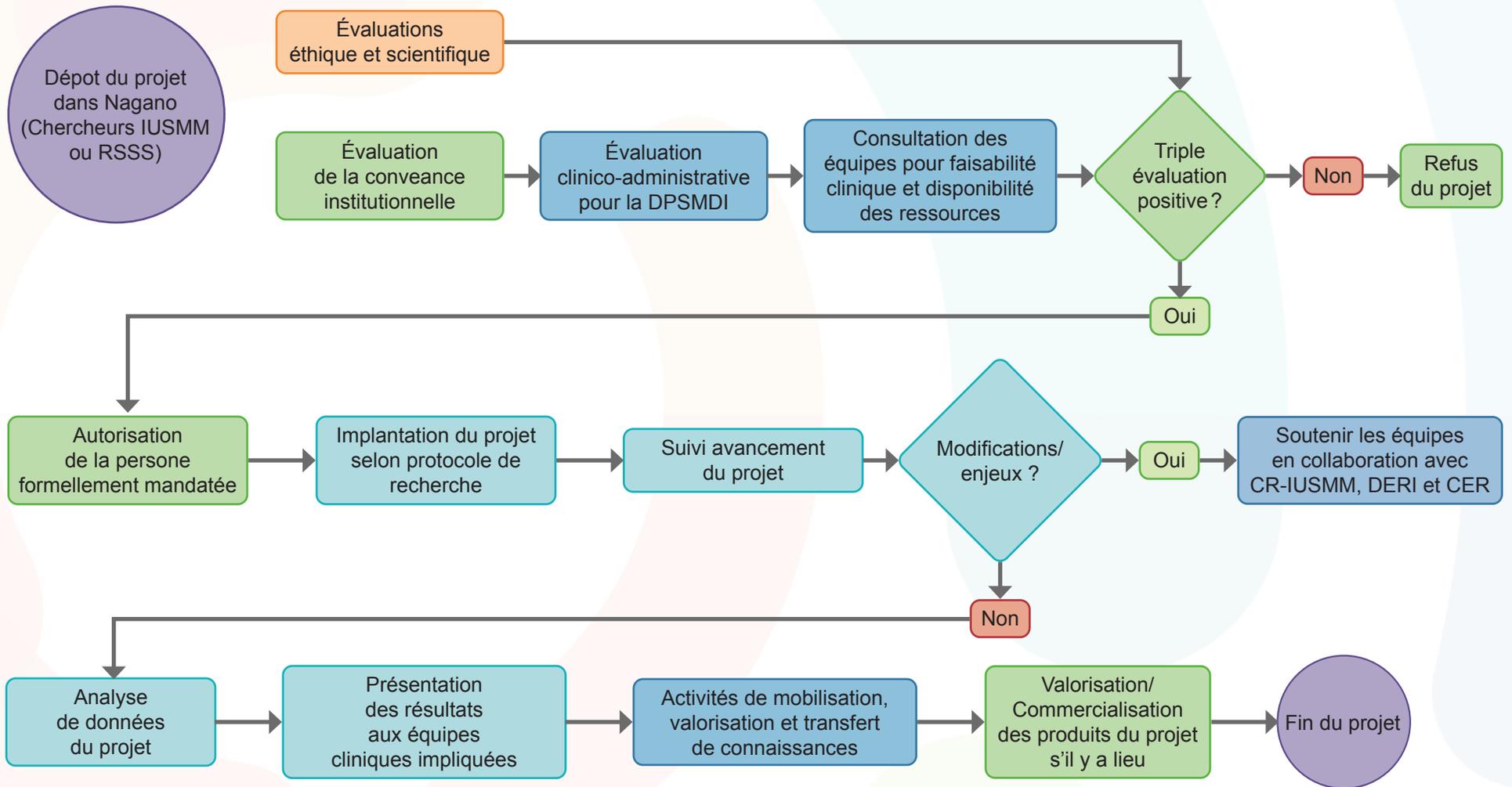
La recherche chez l'humain à la Direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance En bref !



Rôles et responsabilités des partenaires :

Cliniciens-chercheurs et chercheurs	BCRC - DERI	BMU-IUSMM	Gestionnaires DPSMDI
<p>Soumettre des projets de recherche, obtenir le financement et s'assurer de la conformité de toutes les ententes relatives aux projets</p>	<p>Supporter/conseiller les chercheurs en amont de la formalisation des projets et lors du processus de la triple évaluation (convenance, scientifique, éthique)</p> <p>Assurer, en collaboration avec le Service des affaires juridiques, la rédaction/négociation des ententes contractuelles</p> <p>Émettre l'autorisation de la personne formellement mandatée au CIUSSS-EMTL</p> <p>Conseiller en assurance qualité</p> <p>Assurer l'évaluation relative à la vie privée (EFVP)</p> <p>Piloter et gérer les plateformes Nagano et REDCap</p>	<p>Faire connaître les défis, objectifs et priorités de la DPSMDI</p> <p>Évaluer la faisabilité clinico-administrative des projets (l'un des critères de la convenance institutionnelle)</p> <p>Organiser une rencontre initiale entre le chercheur et les gestionnaires-pivots concernés une fois le projet approuvé</p>	<p>Collaborer à l'évaluation de la faisabilité des projets au sein de leurs équipes (disponibilité des ressources selon l'implication attendue des équipes dans les projets)</p> <p>Désigner un gestionnaire-pivot (répondant) pour chaque projet de recherche</p> <p>Tenir une rencontre initiale avec le chercheur une fois le projet approuvé</p>
<p>Réaliser le projet de recherche</p> <p>Superviser ses étudiants et les former au respect des règles</p>	<p>Faciliter l'accès aux données cliniques (Infocentre, Oasis, DSQ, archives, etc.)</p> <p>Soutenir la coordination des projets et la liaison avec les parties prenantes du CEMTL</p>	<p>Soutenir la liaison entre les chercheurs et les gestionnaires de la DPSMDI aux différentes étapes des projets</p>	<p>Faciliter la bonne marche du projet et collaborer à la recherche de solutions au besoin</p> <p>S'informer de l'avancement du projet et remonter les enjeux sur l'organisation du travail clinique</p>
<p>Diffuser et partager les nouvelles connaissances produites</p>	<p>Accompagner les chercheurs dans la valorisation/commercialisation des innovations</p> <p>Contribuer au rayonnement de la recherche chez l'humain</p>	<p>Soutenir les chercheurs et les équipes clinique dans la mobilisation, la valorisation, le transfert, la mise en application des connaissances</p>	<p>Soutenir l'implantation des bonnes pratiques issues de la recherche</p>

Chaîne de communication :



Légende

- Début/Fin
- DERI
- BMU
- CER
- Équipe de recherche



La recherche chez l'humain auprès des usagers et patients de la DPSMDI – Qui contacter ?



Aide-mémoire pour les chercheurs

Vous êtes chercheur ou clinicien-chercheur et souhaitez faire un projet de recherche chez l'humain au CIUSSS-EMTL ?

Votre projet se déroulera au sein des installations du CIUSSS-EMTL dont l'IUSMM, fera appel à des patients et usagers de la DPSMDI ou nécessitera des ressources humaines et matérielles du CIUSSS-EMTL ?

Nous sommes là pour vous aider

Rôles et Responsabilités	Qui contacter
J'AI UN PROJET DE RECHERCHE EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT, PAR OÙ COMMENCER ?	
<ul style="list-style-type: none"> Support et conseils aux chercheurs en amont de la formalisation du projet: <ul style="list-style-type: none"> Prérequis : privilège, formation, ressources Processus applicables selon type de projets: <ul style="list-style-type: none"> Modèles de formulaire d'information et de consentement Sections clé lors de la rédaction d'un protocole de recherche Outil budgétaire Etc. 	<p>BCRC - DERI : bcrc.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<ul style="list-style-type: none"> Consultation des équipes cliniques ciblées à la DPSMDI pour : <ul style="list-style-type: none"> Présentation du projet aux équipes concernées (chefs de service, coordonnateurs et directeurs adjoints) Évaluer, avec les équipes, l'adéquation du projet en fonction des orientations cliniques/organisationnelles Identifier les enjeux et défis cliniques à considérer 	<p>BMU-IUSMM : mission.universitaire.dpsmdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
JE SOUHAITE DÉPOSER UN PROJET DE RECHERCHE AU SEIN DU CIUSSS-EMTL, QUE DOIS-JE FAIRE ?	
<p>Contactez le BCRC afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Obtenir un accès et une formation sur la plateforme Nagano Compléter le formulaire et déposer les documents requis <p>Le BCRC accompagne le chercheur pour s'assurer que toutes les informations et la documentation sont conformes et prêtes pour les évaluations</p>	<p>BCRC - DERI : bcrc.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>

Rôles et Responsabilités	Qui contacter
QUE SE PASSE-T-IL UNE FOIS QUE J'AI DÉPOSÉ MON PROJET DE RECHERCHE DANS NAGANO ?	
<p>Une fois le projet déposé, trois évaluations doivent être réalisées par le CIUSSS-EMTL avant son autorisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluations scientifique et éthique 	<p>Comité d'Éthique de la Recherche (CÉR) : cer.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation de la convenance institutionnelle : <ul style="list-style-type: none"> • Particularités opérationnelles des projets, évaluation de la faisabilité clinico-administrative, arrimage avec les services cliniques de la DPSMDI • Évaluation des ressources humaines et matérielles à mobiliser pour la DPSMDI 	<p>BMU-IUSMM : mission.universitaire.dpsmdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi et coordination de la gestion des ententes contractuelles • Évaluation de la disponibilité des ressources financières • Arrimage avec les plateaux techniques (pharmacie de la recherche, imagerie médicale, CETC) • Formations requises pour les chercheurs et l'équipe selon les projets 	<p>BCRC - DERI : bcrc.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Autorisation de la personne formellement mandatée 	
QUI PEUT ME SOUTENIR DURANT MON PROJET DE RECHERCHE POUR FACILITER LA COORDINATION AVEC LES RESSOURCES INTERNES ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre au démarrage du projet et communications avec les gestionnaires pour revalider les contributions attendues • Recrutement de patients partenaires et de proches partenaires en santé mentale aux comités de projet • Accès aux ressources humaines au sein des équipes cliniques • Résolution des enjeux opérationnels avec les services cliniques de la DPSMDI 	<p>BMU-IUSMM : mission.universitaire.dpsmdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil administratif des nouveaux employés des équipes de recherche clinique (cartes d'identification et d'accès, clés, accès informatiques, accès aux applications cliniques, etc.) • Résolution des enjeux opérationnels en lien avec les plateaux techniques (pharmacie de la recherche, imagerie médicale, CETC) • Accompagnement et conseil en assurance qualité afin d'assurer le respect de la réglementation en vigueur • Tout autre besoin en cours de réalisation 	<p>BCRC - DERI : bcrc.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
JE SOUHAITE DIFFUSER LES RÉSULTATS PARTIELS OU FINAUX DE MA RECHERCHE VIA DIVERSES TRIBUNES, QUI DOIS-JE CONTACTER ?	
<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation/commercialisation – Protection de la propriété intellectuelle 	<p>DERI - Innovation : samir.taga.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Bilan et présentation des résultats auprès des équipes de la DPSMDI • Pérennisation et application des résultats dans la pratique clinique • Activités de transfert de connaissances et de rayonnement : auprès des équipes concernées, dans la communauté CIUSSS-EMTL, dans des colloques, etc. 	<p>BMU-IUSMM : mission.universitaire.dpsmdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca</p>

La recherche chez l'humain à la DPSMDI

Pour en savoir plus!

Mandat du BCRC - DERI

Le BCRC offre des services essentiellement à ses partenaires internes afin **d'appuyer et de soutenir la recherche chez l'humain** dans toute sa diversité :

- Amélioration de l'environnement et des processus administratifs d'évaluation et d'autorisation des projets de recherche chez l'humain
- Établissement de mécanismes/outils pour mieux former et encadrer les professionnels
- Renforcement du soutien organisationnel, réglementaire et opérationnel des projets
- Soutien aux pratiques exemplaires en soins de santé
- Respect de la réglementation en vigueur

Le BCRC a aussi un rôle d'agent de liaison entre les partenaires externes et les équipes de recherche. Il est le point de contact pour toute question portant sur la recherche chez l'humain au CIUSSS-EMTL :

- **Assurer le processus d'évaluation et d'autorisation des projets de recherche (en collaboration avec le BMU-IUSMM pour la DPSMDI)**
- **Conseiller en assurance qualité**
- **Maintenir l'environnement technologique et immobilier**
- **Soutenir les équipes de recherche (en collaboration avec le BMU-IUSMM pour la DPSMDI)**

Le BCRC offre un service de coordination et de réalisation d'essais cliniques. Il accompagne le clinicien-chercheur dans toutes les étapes du projet.

La DERI a également pour mandat de capturer l'innovation générée au CIUSSS-EMTL et de développer des stratégies pour la « valoriser », afin que notre organisation ait un impact sur son écosystème autant auprès des partenaires/publics internes qu'externes. La DERI offre donc un accompagnement visant à identifier les meilleures stratégies de protection et de valorisation des innovations issues des activités de recherche réalisées par les chercheurs du CIUSSS-EMTL.

Mandat du BMU-IUSMM

Les activités du BMU-IUSMM au sein de la DPSMDI visent à **rapprocher les gestionnaires, intervenants et chercheurs**, par la création et la coordination d'interfaces et de processus **favorisant la co-construction de connaissances** en réponse aux problématiques vécues sur le terrain et applicables dans nos milieux cliniques.

Son rôle est de faciliter les interactions, établir les liens et coordonner les instances officielles afin que **les gestionnaires, les intervenants et les chercheurs puissent s'inter-influencer** dans la définition et la réalisation de la programmation de recherche, et dans la planification des activités de la DPSMDI. Le BMU-IUSMM soutient également les équipes dans l'identification des innovations et pratiques de pointes afin de bénéficier par la suite de l'accompagnement de la DERI pour de la valorisation.

NOUS JOINDRE :

- **Bureau de coordination de la recherche clinique – Direction de l’enseignement, de la recherche et de l’innovation (BCRC - DERI) :**
bcrc.cemtl@ssss.gouv.qc.ca
- **Bureau de la mission universitaire de l’Institut universitaire en santé mentale de Montréal – Direction des Programmes santé mentale, dépendance et itinérance (BMU-IUSMM - DPSMDI) :** mission.universitaire.dpsmdi.cemtl@ssss.gouv.qc.ca

Document préparé par :

- **Bureau de la mission universitaire de l’Institut universitaire en santé mentale de Montréal – Direction des programmes santé mentale, dépendance et itinérance (BMU-IUSMM - DPSMDI) :**
 - Miré Saralta, Cheffe de service
 - Valérie Coulombe, Agente de planification, programmation et recherche
- **Bureau de coordination de la recherche clinique - Direction de l’enseignement, de la recherche et de l’innovation (BCRC - DERI) :**
 - Annie Tardif, Cheffe de service - recherche chez l’humain
 - Katia Caceres, Gestionnaire de projets - volet recherche clinique

